

Concertation PSMO :
Sujets en connexion avec le projet de port

Atelier de restitution et d'échanges sur les contributions produites

Samedi 2 avril 2016
Salle des fêtes de Conflans-Sainte-Honorine

PARTICIPANTS

- Participants inscrits : plus de 50

ANIMATION

- SMSO : Antoine Fortin
- CAUE 78 : Elisabeth Rojat-Lefebvre, Anne Demerlé-Got, Pascale Czobor, Hélène Bouisson
- CAUE 95 : Odile Drouilly, Chantal Ausseur-Dolléans, Lam-Thuy Dang, Charlotte Luthringer

Introduction de Ports de Paris

→ **Marc REIMBOLD, directeur du projet Port Seine Métropole Ouest** : « Je vous remercie d'être venus nombreux à cette restitution des événements qui ont été organisés par les CAUE des Yvelines et du Val-d'Oise ainsi que le Syndicat Mixte Seine-et-Oise. La majorité d'entre vous a participé à ces événements et pour certains de façon très assidue.

Cette participation est une composante importante de la réussite de cette démarche et de toute démarche de concertation. On a beau vouloir faire de la concertation pour que celle-ci soit réussie, il faut la participation du public.

Je souhaite vous présenter les personnes qui m'entourent :

- Port Seine-Métropole Ouest : Pascale Blatnik, directrice adjointe du projet
- Maîtrise d'œuvre : Jean-Charles Palacio, directeur de projet pour le groupement de Safege ; Jean-Marc Gaullier, architecte paysagiste de la société Urbicus, associée au groupement
- AMO Concertation : Pascal Beaumard, société Etat d'Esprit
- Garant de la concertation : Michel Gaillard

J'insiste sur le fait que cette maîtrise d'œuvre doit nous accompagner dans la durée, c'est-à-dire jusqu'à la première phase des travaux pour une mise en service à l'horizon 2020, en passant par l'acceptabilité du projet, l'obtention des autorisations administratives mais aussi par la disponibilité du foncier. Nous sommes bien conscients des impacts pour les habitants du site dont notre projet doit tenir compte.

Je vous informe que des modifications sont intervenues à la direction de Ports de Paris, Alexis Rouque, Directeur Général et Etienne Dereu, Directeur de l'aménagement, tous deux très présents lors du débat public, ont quitté l'entreprise. C'étaient des interlocuteurs engagés dans la concertation.

Alexis Rouque est remplacé par Régine Bréhier, préalablement directrice des affaires maritimes au Ministère de l'écologie. Le successeur d'Etienne Dereu n'est pas encore connu.

Je n'ai plus besoin de vous présenter Ports de Paris et j'insisterai seulement sur deux points :

D'une part, nous sommes un établissement à taille humaine : 200 personnes et 4 agences territoriales dont celle qui s'occupe des Yvelines basée à Bougival.

D'autre part, notre présence est pérenne sur le territoire, nous sommes un aménageur exploitant. Donc, nous pouvons tenir dans la durée les engagements que nous prenons.

Je souhaite également renouveler la conviction de l'établissement à savoir que le transport fluvial est un mode d'avenir.

Aujourd'hui, nous regardons l'insertion de PSMO dans le territoire de la Confluence.

Je rappellerai que PSMO est avant tout un projet destiné à répondre à un besoin local et régional, inscrit depuis longtemps dans les réflexions du territoire, y compris dans le SDRIF de 1994 et maintenant dans les PLU, avec trois enjeux principaux :

- Utiliser des modes alternatifs à la route pour établir une chaîne logistique durable,
- Participer au réaménagement de la plaine d'Achères, historiquement associée à l'épandage et à l'exploitation des carrières,
- Participer à l'élan économique de développement pour le Grand Paris et pour la Confluence avec des retombées sur le territoire.

A l'issue du débat public, Ports de Paris s'est engagé à poursuivre la concertation dans toute la vie du projet depuis la conception jusqu'à l'exploitation, en passant par les travaux, d'une part pour enrichir le projet qui sera présenté en enquête publique, et d'autre part pour analyser les interfaces à intégrer avec les autres projets de territoire.

Ports de Paris a sollicité les CAUE des Yvelines et du Val-d'Oise et SMSO pour ouvrir la concertation sur les sujets en lien avec PSMO.

Concertation sur le projet :

- Un premier atelier sur le plan guide s'est tenu le 12 mars 2016. Celui-ci a été très productif. La finalisation de la mise en forme des conclusions est en cours, elle sera transmise aux rapporteurs des différentes tables de travail avant la publication du compte-rendu final.
- L'atelier du 2 avril est un atelier de restitution et d'échanges sur les contributions produites lors des événements animés par le SMSO et les CAUE 78 et 95 durant les mois de février et de mars 2016.
- Deux prochains ateliers sont prévus : les 12 mai et 9 juin. Ils partiront du plan guide jusqu'aux propositions d'aménagement.

Intégration des interfaces de ce projet aux autres projets de territoire

Ports de Paris a souhaité qu'une réflexion soit conduite directement par le territoire pour laisser une plus large expression. C'est dans ce cadre que les CAUE et SMSO ont accepté de prendre en charge l'organisation de cette partie de concertation.

Ports de Paris a identifié des sujets à traiter avec les maîtres d'ouvrage concernés :

- Liaisons douces dont la liaison Rive gauche/Rive droite,
- Intégration des projets aux parcs mitoyens,
- Partage des usages (usagers portuaires, loisirs, tourisme et patrimoine).

Ces sujets ne sont pas exhaustifs.

Principales échéances à venir

Cette restitution du 2 avril nous permettra de nourrir l'atelier sur les solutions d'aménagement, comme d'ailleurs la restitution du premier atelier sur le plan guide.

La séquence de travail sur l'avant-projet, qui servira de base à la rédaction des dossiers d'enquête publique, se terminera par une réunion publique le 28 juin.

La concertation se prolongera sur :

- le cahier de prescriptions architecturales, paysagères et environnementales,
- La charte d'exploitation de PSMO.

Présentation de leur démarche par les CAUE et SMSO : sujets en connexion avec le projet de port

→ **Odile DROUILLY, Directrice du CAUE du Val d'Oise** : « Les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) créés par la loi sur l'architecture de 1977 sont mis en place par les conseils départementaux et les services de l'Etat dans un très grand nombre de départements. Il en existe actuellement dans 92 départements.

Les missions de ces structures sont définies par la loi :

- Le conseil aux particuliers (projet de construction ou d'aménagement ou d'intervention sur le territoire). Les architectes conseillers du CAUE assurent des permanences soit au siège du CAUE soit dans les communes,
- Le conseil aux institutions (collectivités locales, services de l'Etat) sur l'architecture, l'aménagement, l'environnement (tout ce qui touche au cadre de vie),
- Des actions grand public ou public professionnel (actions de sensibilisation : exposition, conférence, visite technique destinée à des publics professionnels),
- La sensibilisation du jeune public à la compréhension et à l'appréhension de son cadre de vie (ateliers dans le cadre scolaire, avec des Maisons de quartier, des actions avec les communes sur l'architecture, la compréhension de l'espace urbain et de l'environnement).

Dans le cadre de notre réflexion sur l'urbanisme, le devenir du territoire, il nous a semblé tout à fait légitime de répondre à la demande de Ports de Paris sur un secteur en pleine évolution ».

→ **Antoine FORTIN, SMSO** : « Le SMSO est un syndicat mixte d'aménagement, de gestion, de restauration et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise. Sur le territoire, il rassemble 54 communes ou leurs intercommunalités et le Conseil départemental des Yvelines.

Le territoire couvre environ 110 km de Seine élargi aux zones inondables du PPRI.

Le SMSO est maître d'ouvrage d'opérations de restauration de berges, de renaturation, d'ouverture au public et de mise en place de solutions de franchissement du fleuve. Ces opérations s'ouvrent sur la requalification de la biodiversité et la qualité des milieux, à l'ouverture du public au fleuve.

Il a réalisé environ 70 opérations sur le territoire concernant une quarantaine de communes.

Ces chantiers ont été réalisés avec des entreprises spécialisées et selon l'importance des opérations soit en maîtrise d'œuvre interne, soit avec des maîtres d'œuvres spécialisés.

Sur les opérations de franchissement, SMSO pilote la maîtrise d'ouvrage de 3 passerelles sur la Seine et également des solutions plus légères (bacs traversiers de rives de petite capacité) ».

→ **Odile DROUILLY** : « Les CAUE et le SMSO se sont essentiellement intéressés au territoire élargi de ce projet et à l'insertion du projet de port dans ce territoire, les principales thématiques retenues étant :

- La diversité des usages sur le territoire environnant le port,
- Les loisirs, le tourisme sur l'eau ou en bords de Seine ou de l'Oise,
- Le patrimoine, la nature et le paysage (patrimoine bâti, patrimoine naturel, patrimoine immatériel),
- Les déplacements et surtout les circulations douces (cheminements, voies ouvertes aux piétons, aux vélos) et les franchissements.

Rendez-vous proposés par le SMSO et les CAUE 78 & 95

- En préliminaire, un atelier étudiants le 19 février 2016,
- L'essentiel des animations s'est déroulé en mars ; des temporalités différentes ont été proposées afin d'associer des publics variés (jours et horaires adaptés) :
 - 2 croisières sur la Seine les 11 et 19 mars,
 - 2 tables rondes les 15 et 22 mars,
 - 2 promenades de découverte les 18 et 26 mars.

La découverte de la Confluence depuis un bateau était une approche nouvelle et inédite, même pour les riverains du port.

Les promenades de découverte ont concerné chaque rive, avec une promenade nocturne à Andrésy et l'autre – diurne – dans la Plaine d'Achères. Ces points de vue différents ~~afin~~ ont permis d'appréhender toute la dimension et l'ampleur du territoire concerné par le projet de port.

Les tables rondes ont porté sur des thématiques et des questionnements différents qui ont été affinés au fil des discussions.

Participants à ces rendez-vous

- Près de 200 participants,
- Une représentation géographique diversifiée : les villes d'Andrésy, Achères et Conflans ont été très représentées, des habitants des communes environnantes du Val-d'Oise ont également participé à ces événements : Jouy-le-Moutier, Eragny, St-Ouen-l'Aumône et même Ermont,
- Une représentation des participants diversifiée : un grand nombre d'habitants et d'élus, des représentants d'associations, quelques représentants d'institutions locales et quelques représentants d'entreprises du secteur,

Recueil des observations et propositions des participants

- Près de 900 observations et propositions écrites (individuelles et collectives) ont été recueillies,
- De nombreux enregistrements ont été effectués lors des promenades et des croisières et retranscrits,
- Les participants se sont également exprimés en dessinant des croquis, en prenant des photos, en s'appropriant les cartes postales "A chacun sa Confluence ».

Tous ces supports seront transmis à Ports de Paris.

Déroulement des travaux de l'atelier :

- En première partie : restitution de chaque atelier, croisière ou table ronde.
- Après la pause : restitution thématique et propositions formulées, restitution de paroles d'habitants ».

Présentation du déroulement et du contenu des animations proposées par les CAUE et SMSO

ACTION 1 : ATELIER ETUDIANTS DU 19 FEVRIER 2016

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS, CAUE du Val d'Oise : « Cet atelier a mobilisé une quarantaine d'étudiants en master culture et développement du patrimoine du département géographie de l'université de Cergy-Pontoise. Il a été animé par deux personnes du CAUE 95 et deux enseignantes de l'UCP. Les étudiants devaient réfléchir à la thématique suivante : quelles relations qualitatives établir entre le futur port et son territoire en termes de patrimoine, loisirs, tourisme et mixité des usages ?

Il était important d'avoir le point de vue d'un public jeune, puisque ce projet sera terminé en 2040.

Organisation de cet atelier

3 présentations successives ont été faites par le CAUE. Elles ont généré trois questionnaires travaillés en groupe suivis d'une restitution finale.

1^{ère} intervention des animateurs

Présentation de la localisation et des caractéristiques techniques du projet de port, de la concertation, du territoire de la Confluence Seine-Oise et des objectifs et du déroulement de l'atelier.

- **Questionnaire n°1**

Pour connaître les étudiants, nous leur avons demandé depuis combien de temps ils étudiaient à l'université de Cergy, où ils habitaient. Nous les avons également interrogés sur ce qu'ils savaient du territoire de la Confluence Seine-Oise en matière de tourisme, loisirs et patrimoine liés au fleuve, s'ils en avaient entendu parler ou s'ils l'avaient expérimenté, ce qu'ils savaient des communes d'Achères, de Conflans et d'Andrésy et s'ils avaient entendu parler de ce projet de port à vocation BTP, s'ils connaissaient d'autres exemples de ports industriels, comment ils imaginaient ce futur port en termes d'aspect, dans sa relation avec la Confluence et ses habitants, quels seraient éventuellement les apports positifs ou négatifs de ce projet.

Quelques réactions des étudiants

« Une étudiante d'Andrésy n'avait jamais entendu parler du projet de port. »

« Les ports à vocation BTP qu'ils connaissent : Gennevilliers, Le Havre. »

« A Cergy-Pontoise, la base de loisirs est mise en valeur. Ils ont l'habitude de se promener sur les bords de l'Oise. Ils connaissaient le Musée de la batellerie, Conflans. »

« Ils imaginaient le port positivement pour l'apport économique et négativement en termes d'aspect et d'impact sur les paysages. »

2ème intervention des animateurs

Nous avons ensuite présenté aux étudiants des photos tirées du projet artistique "Paysages et visages de la Confluence", commande passée en 2013 par les CAUE 78 & 95 et la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise à deux photographes pour qu'ils fassent un état des lieux des paysages et usages du territoire de la Confluence dans le cadre de ce futur projet de port. Une exposition itinérante présente ce projet artistique « Paysages et visages de la Confluence ».

- **Questionnaire n°2**

Dans cette présentation, qu'est-ce qui vous donne l'envie d'aller voir ? Qu'est-ce qui pour vous fait patrimoine et pourquoi ? Qu'est-ce qui pourrait être support d'activité de loisirs, voire de tourisme, pourquoi et comment ? Votre point de vue s'en trouve-t-il modifié ?

Les étudiants ont été frappés par le caractère contrasté des paysages de ce territoire et par la coexistence des paysages naturels et industriels. Pour eux, tout peut faire patrimoine et si les habitants acceptent le projet, il " fera patrimoine". Ce qu'on leur a présenté de ce territoire leur a donné envie d'aller voir, ils ne pensaient pas qu'il y avait des paysages aussi forts et aussi présents.

3ème intervention des animateurs

Nous avons enfin présenté aux étudiants dans les grandes lignes le projet de port et les engagements de Ports de Paris à l'issue du débat public, en matière de cadre de vie, d'ouverture aux entreprises locales, ainsi que des exemples récents de ports industriels avec des centres de vie, des animations et des mises en lumière (Lyon, Saint-Nazaire, Le Havre...).

- **Questionnaire n°3**

Quels usages donner au centre de vie du port pour qu'il constitue le cœur vivant de la Confluence ? Quels autres aménagements pourraient renforcer l'attractivité du Port et ses liens avec le territoire de la Confluence ? Quelles animations ? Quels évènements ?

Les échanges avec les étudiants qui ont participé à cet atelier nous ont permis de mettre en place une stratégie pour interroger les participants aux animations suivantes».

Points forts relevés par le CAUE

Les étudiants sont tout à fait **conscients de l'importance du volet économique**, de l'ouverture du Port aux entreprises locales. La réalisation du port peut être l'occasion de dynamiser et d'animer le territoire : lieu de vie, de rencontres, de fêtes, d'activités sportives, de loisirs, de compétitions sportives lorsque les darses ne seraient pas utilisées...

Les étudiants ne sont **pas inquiets par ce projet**, au contraire c'est pour eux une force qui peut se déployer et être un apport pour le territoire.

ACTIONS 2 ET 5 : CROISIÈRES FLUVIALES DES 11 ET 19 MARS 2016

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « La deuxième-croisière a eu lieu après la table ronde /ateliers d'échanges du 15 mars sur les usages partagés.

L'intérêt de ces croisières est que, du fait que l'on se trouve au milieu du fleuve, on peut avoir une vision d'ensemble des paysages de la Confluence et découvrir leur variété et des contrastes qui sont caractéristiques des paysages des Yvelines et du Val -d'Oise. Dans ce contexte paysager le port peut tout à fait trouver sa place.

Nous sommes en effet en présence de trois territoires contrastés en matière de terrain d'origine, de relief, de géologie et d'occupation du sol.

Conflans est la ville port qui n'a jamais abandonné son lien avec le fleuve. Elle vit en osmose avec lui, le fleuve conservant son activité industrielle et industrielle, son activité résidentielle, ses lieux collectifs.

Andrésy, « la belle endormie », un peu à l'écart, cachée derrière son île, est très tranquille avec un patrimoine de villégiature et des animations qui pourraient renaître. On pourrait retrouver l'ambiance du 18 ou 19^{ème} siècle, voire du 17^{ème} siècle lorsque les aristocrates avaient leur maison de campagne.

L'Oise industrielle avec son identité particulière (Andrésy, Conflans et Maurecourt) est plus modeste mais intéressante.

Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, la Plaine d'Achères était un « finistère » avec un bac payant pour passer sur l'autre rive. C'était un petit village de bûcherons et de paysans très fermé. Il a fallu attendre la gare de triage pour que la ville s'ouvre.

Ces trois territoires que le fleuve sépare pourraient être réunis grâce au projet de port ; il ne faut pas manquer cette occasion.

Les deux croisières ont été co-animées par des habitants connaisseurs du fleuve. Il était intéressant de partager les connaissances des uns et des autres. Quatre cartons/réponses ont été distribués à l'occasion de cette croisière.

Les deux croisières ont connu une fréquentation importante. Celle du vendredi 11 mars était davantage destinée aux professionnels du tourisme. Les participants étaient aussi composés d'habitants, d'élus, de représentants d'associations et d'institutions.

Points forts relevés par les CAUE

De **nombreux échanges** ont eu lieu pendant les croisières, ainsi que des prises de parole extrêmement intéressantes.

Le **plaisir des participants** à découvrir ou redécouvrir ce territoire exceptionnel était frappant.

Nous avons été agréablement surpris par la **qualité et le nombre des réponses écrites** des participants.

ACTION 3 : TABLE RONDE USAGES PARTAGES DU 15 MARS 2016

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « Cette table ronde portait sur les loisirs, le tourisme et les usages partagés. Elle a réuni une trentaine de personnes. Après une introduction par les animateurs, les participants ont été réunis par petits groupes pour échanger et répondre ensemble aux questions suivantes :

- Quels sont le ou les points forts du territoire élargi de la Confluence qui caractérisent son intérêt et son attractivité en lien avec le fleuve. Chaque groupe a cartographié certains éléments de réponse et essayé d'avoir des réponses construites communes.
- Quels aménagements, équipements, activités et animations du fleuve permettraient de renforcer l'attractivité du territoire? Parmi ces propositions, quelles sont celles qui pourraient trouver leur place à proximité ou à l'intérieur du port ? »

Ces ateliers en table ont été suivis d'une restitution en commun.

ACTION 4 : MARCHÉ DE NUIT DU 18 MARS 2016

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, Directrice du CAUE des Yvelines : « Cette promenade proposait de découvrir la confluence depuis les coteaux de la rive droite à la nuit tombée. Le parcours partait de la gare de Maurecourt à 18h30 jusqu'au haut de la colline de l'Hautil avec des vues depuis plusieurs belvédères et abordait plusieurs thèmes : le repérage de nuit, qu'est-ce que l'on perçoit ? pourquoi ? ; l'écoute la nuit, les bruits de la ville et les bruits des champs, et enfin, le thème de la lumière et de l'éclairage (l'ombre et la lumière, les couleurs la nuit).

Cette promenade a réuni 20 participants. François Adam, paysagiste au CAUE 78, avait organisé cette visite avec l'agence ON, concepteurs lumière faisant partie de la maîtrise d'œuvre du port. Les échanges ont porté sur les perceptions, les différentes intensités de lumière, les couleurs, le matériel. Il s'agissait aussi de prendre conscience de l'étendue de la Confluence la nuit. La boucle parcourue représente approximativement le périmètre du port ».

(écoute de l'enregistrement des réactions des participants lors de cette marche de nuit)

ACTION 6 : TABLE RONDE PATRIMOINE DU 22 MARS 2016

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE : « Le sujet de cette table ronde portait sur les patrimoines, le paysage et la biodiversité. Elle s'est déclinée en quatre interventions suivies d'ateliers et d'une restitution commune :

- L'intervention de Roselyne Bussière (chercheur au service patrimoines et inventaire de la Région Ile-de-France) concernait l'histoire et le patrimoine de la Confluence : l'inventaire du bâti d'Andrésy et de Conflans, les usages de la batellerie disparus comme le touage, et le halage de chaque côté des berges dont il reste de nombreuses traces. Ce sont des éléments de l'histoire et de l'usage de la confluence, dont il faut tenir compte à l'avenir.
- L'intervention d'Hélène Bouisson (architecte au CAUE78) concernait la persistance à l'échelle urbaine, du grand paysage et du territoire.
Hélène Bouisson s'est davantage concentrée sur la ville et son territoire avec des cartographies montrant les rives : une rive convexe (« rive molle ») et une rive concave, la permanence des murs de la forêt de Saint-Germain. Les usages de la plaine d'Achères et de l'épandage dont certains éléments sont encore très visibles. Comment utiliser cette persistance et qu'en faire dans le projet ?
- L'intervention d'Antoine Fortin (SMSO) concernait la restauration des berges et la biodiversité présente le long des berges, sujet également évoqué pendant les croisières. Antoine Fortin a souligné l'importance de l'eau dans le bassin parisien. Il a montré quelques exemples d'aménagements possibles de berges sur lesquelles la nature reprend vie.
- L'intervention d'Elisabeth Rojat-Lefebvre (CAUE 78) présentait le fleuve, le port et l'art contemporain. Elle a insisté sur l'architecture et sur l'aspect artistique que l'on pourrait retrouver dans ce port dans la droite ligne de l'île Nancy et Sculptures en île. Comment introduire une architecture contemporaine et des œuvres dans les usages du port, dans les parcs et les aménagements futurs de berge.

Ateliers de la table ronde

Un travail a été réalisé à partir de grandes cartes, sur lesquelles chacun pouvait faire des propositions. Plusieurs questions ont été posées : pour vous, qu'est-ce qui fait patrimoine ? Quels sont les aspects qu'il faudrait préserver ? Comment peut-on anticiper sur l'avenir ?

ACTION 7 : MARCHE A ACHERES DU 26 MARS 2016

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE : « Cette promenade qui s'est déroulée sur la rive gauche. avait comme objectif d'appréhender différemment le territoire. Proche du futur port, l'échelle du projet a été abordée ainsi que les futurs parcs d'Achères, les berges, le barrage et la plaine.

25 personnes ont assisté à cette promenade préparée par Stéphanie Orengo, paysagiste et architecte au CAUE 78. Ce fut l'occasion de découvrir des lieux singuliers de la plaine à partir de cartes et une lecture de paysage.

Ce parcours démarrait de la ferme du barrage pour rejoindre l'étang au milieu de pâtures de chevaux. Il longeait le futur port, les berges avec le barrage et la voie de chemin de fer.

Les terrains occupés par les chevaux devraient être récupérés par la mairie d'Achères pour créer un parc.

Ce fut l'occasion de découvrir des lieux inconnus pour beaucoup de participants qui pourtant connaissent Achères : la plaine d'Achères naturelle, l'étang, les chevaux, la digue, du patrimoine bâti ordinaire qui raconte la plaine. Il serait intéressant de réfléchir à l'utilisation de ce patrimoine et au lien entre cette plaine et le futur port. »

Restitutions par thématique

THEME 1 : DEPLACEMENT – ACCES – CIRCULATIONS : POUR UN TERRITOIRE CONFLUENT

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « Selon la définition du dictionnaire *confluence* signifie jonction de cours d'eau et *confluer* se rencontrer, se joindre, se réunir.

Le fleuve sépare autant rassemble et pour l'instant la Confluence ressemble à un puzzle composé de morceaux qui ne se touchent pas.

Ce premier thème était axé autour de : se déplacer, circuler, avoir accès : relier les hommes et les territoires.

- **Circuler de rive en rive : passerelle**

Andrésey est une commune coupée en deux et Achères il y peu fonctionnait comme un « finistère » isolé. Il a été préconisé de créer des liens entre les deux rives (une passerelle, un bac, une tyrolienne...). L'intérêt d'une passerelle à circulation douce sur le barrage/écluse permettrait d'assurer un lien permanent entre les deux rives de la Seine (cf. passerelle du barrage de Poses-Amfreville).

Actuellement, une passerelle piétons/cycliste sur la Seine existe à Conflans et une passerelle est en construction sur l'Oise. De l'autre côté, on a le bac qui relie la ville d'Andrésey et l'île Nancy pour les loisirs. »

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« La passerelle (...) serait un cordon ombilical pour les habitants de la rive gauche vers l'île et la rive droite d'Andrésey. »

« Une passerelle sur le barrage entre l'île Nancy et la rive gauche est indispensable pour permettre aux Andrésiens de la rive gauche et aux Achérois de pouvoir se rendre au centre-ville d'Andrésey et se promener sur l'île Nancy sans avoir à prendre leur voiture. »

- **Circuler de rive en rive : bacs**

Des bacs en triangulation permettraient de relier Conflans à Maurecourt, Maurecourt à Andrésey, Andrésey à Achères.

- **Se déplacer sur l'eau : bateau-bus**

Transport fluvial voyageur : il faudrait mettre en place un transport fluvial voyageurs pour qui permettait de se rendre sur son lieu de travail avec nécessité d'un parking à proximité de l'embarcadère. Il y a également un réel besoin d'un système de transport alternatif au RER A saturé qui soit accessible avec le passe Navigo. On pourrait aussi envisager la mise en place d'un bateau-bus Conflans-Pontoise voire Conflans-Paris et une navette jusqu'à Port-Cergy.

Transport fluvial marchandise : il faudrait réactiver le transport fluvial.

- **Avoir accès au port et au fleuve**

Ce sont les intentions des participants : conforter les liens villes/parcs/berges, conforter les liens parcs d'Achères/port, conforter la continuité des berges.

Certains réajustements seraient à faire sur les endroits concernés. Des idées ont été émises par les participants, qu'il faut creuser.

Echanges avec le public

Marc-Noël VANDAMME, Construisons ensemble un Andrésy solidaire : « La passerelle SNCF n'a pas été évoquée en Fin d'Oise. »

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « Il y a deux passerelles, une existante et l'autre en construction.

La vue depuis la plaine d'Achères sur le coteau d'Andrésy est absolument somptueuse, avec un paysage de plaine, un espace ouvert, un rideau d'arbres. On voit les coteaux villégiatures fin 19^{ème} siècle, l'Hautil. Elle sera aussi évoquée dans l'intégration paysagère du port.

Sur ce territoire même s'il semble délaissé, il y a des chevaux, une nature très présente, une zone humide. On y trouve encore cette cohabitation de contrastes entre de l'urbain, de l'industriel et de l'agricole. Une réflexion est en cours sur ce projet de parc.

Autant le port peut se connecter à la commune d'Andrésy par une passerelle, autant sur le territoire d'Achères il faut travailler ce lien en complémentarité. Des demandes ont porté sur le fait que le lieu où Ports de Paris envisage actuellement son lieu de vie soit ouvert des deux côtés, que ce soit une maison de la nature et de l'environnement. »

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Achères : soigner le lien ville-port qui passe par la RD30 avec une promenade-franchissement pas trop loin. »

« La Ville reste enclavée selon les élus et les habitants, il faut trouver un moyen de créer un accès sécurisé au parc urbain. »

« L'accès au port par la route est beaucoup trop compliqué, avec un énorme tour à faire. Il faut un trajet plus simple et naturel et la route doit aller jusqu'à la Seine. »

« Cette difficulté d'accès risque d'être rédhibitoire pour les habitants et pour les touristes. Il a été suggéré d'utiliser les berges de la Seine comme accès. »

« Il faudrait un parking sur la route du barrage pour s'arrêter sur la Seine, les gens sont intéressés par l'eau. »

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

" Plus de bateaux, moins de camions, plus de métiers"

« Demander à VNF un accès à la plateforme. »

« Circuits promenades à prévoir en dehors de la darse elle-même. Un port ouvert avec des jonctions pédestres et cyclistes. Les cyclistes attirent l'attention sur la traversée de la passerelle du port qui doit être facile à emprunter avec un vélo. »

« Tous les liens envisagés doivent associer les piétons, les cyclistes, les personnes à mobilité réduite. »

« Une navette fluviale entre l'embarcadère prévue sur le port et Conflans et Andrésy est indispensable. Créer une navette entre la darse et la gare Conflans Fin d'Oise. »

- **Circuler le long des berges : circulations douces**

Le fleuve / rupture : comment créer du lien ? Il a été proposé de rétablir les chemins de halage, de réhabiliter l'île du Devant à Conflans sur le modèle de l'île Nancy, de faire une continuité piétons et vélos sur la rive gauche par les berges au nord jusqu'au SIAAP et au sud jusqu'à l'île de la Dérivation et les carrières de Poissy.

- **Désenclaver « l'arrière-pays »**

La forêt de Saint-Germain est un patrimoine magnifique. Achères est en devenir, les anciens champs d'épandage sont en déshérence et la plaine d'Achères est en pleine transformation avec notamment les projets de parcs. Le port sera construit sur un secteur en chantier et en mouvement, il ne faut pas rater cette opportunité.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Achères a toujours été tournée vers la forêt plutôt que la Seine : établir un lien entre la forêt et la Seine. »

« Achères est un vaste territoire naturel avec des plans d'eau. La base de Cergy étant engorgée, il faudrait aménager une aire de loisirs nature. A l'étang du Corra, il y a eu une école de voile qui pourrait être remise en place. Le potentiel offert par ces espaces et la forêt de Saint-Germain pourrait être déployé, ce serait un équipement d'intérêt intercommunal. »

« Faire une piste cyclable à partir de la passerelle Saint-Nicolas sur la route menant vers le SIAAP. Après la réhabilitation de l'étang du Cora, un parcours très intéressant s'ouvrirait sur les murs de la forêt de Saint-Germain. On n'aurait pas seulement le parc d'Achères et le parc urbain. Ce poumon vert est un avantage d'Achères car les autres communes sont très pentues et très urbanisées. »

« Restaurer la liaison historique (ancienne route entre le centre d'Andrésy et la forêt de Saint-Germain). »

« Prévoir des parkings pour ensuite partir à vélo, des stations de location de vélos, en faire un lieu de villégiature et de week-end en Ile-de-France. »

« Améliorer la circulation cycliste, signaler les étapes et les sites intéressants sur la véloroute Paris-Londres qui passe par Conflans. »

« Créer des passerelles sur le barrage et sur la voie de chemin de fer. »

Certaines personnes ont suggéré de rouvrir la passerelle d'entretien le long de la voie de chemin de fer, on pourrait imaginer un bac au bout de cette passerelle permettant d'aller à Conflans.

Echanges avec le public

Monsieur MORLON : « La passerelle sur la voie de chemin de fer appartient à la SNCF, elle ne peut être ouverte pour des raisons de sécurité, elle est interdite au public. »

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « J'avais bien compris qu'elle était privée et fermée mais quelques personnes ont émis la possibilité d'en faire une autre ou de la rendre accessible. »

Hugues RIBAUT, Maire d'Andrésy : « L'accent a été mis sur la mise en complémentarité et en cohérence de tous nos territoires, notamment par l'intérêt de ces circulations douces, l'aménagement de la Plaine d'Achères, les bords de Seine, le passage l'Île Nancy, les coteaux d'Andrésy, la forêt de l'Hautil. Cette forêt est actuellement un périmètre régional d'intervention foncière qui se développe et qui va offrir des lieux de promenade avec des vues sur Cergy. Cette complémentarité des territoires doit être offerte aux habitants. La liaison avec Conflans est aussi très importante. »

Lionel FAVIER, cycliste, membre de l'Association des usagers des transports : « La place accordée au vélo dans ce projet ne semble être donnée que sous l'angle loisir. Le Port de Gennevilliers a déployé une politique intéressante : deux réseaux ont été développés : la route principale du port comportant une piste cyclable avec un séparateur et l'arboretum, itinéraire de loisirs cyclable développé dans les délaissés des voiries et qui a été remarquablement aménagé en espaces verts. »

Il est important que le vélo vienne en continuité des zones urbaines avoisinantes et qu'il n'y ait pas de coupure ; ce doit être un réseau cohérent pour une utilisation quotidienne.

Il faudrait trouver une cohérence d'aménagement de l'ensemble de l'itinéraire cyclable « la véloroute Paris-Londres ».

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « Cette première partie portait sur la vie quotidienne. Si le territoire et le port sont accueillants aux habitants, ils seront aussi attractifs pour les autres. »

Marc-Noël VANDAMME : « Le port pourrait comporter trois entrées (lieux privilégiés à aménager) :

- L'entrée se situant sur le chemin qui traverse le futur parc d'Achères et la route du barrage,
- L'entrée sur les terrains VNF où l'on pourrait installer le centre de vie avec l'arrivée de la passerelle sur l'écluse, l'arrivée du quai de l'île Peygrand et le début de l'aménagement des bords de Seine,
- L'entrée du port avec la promenade le long de la voie ferrée à aménager, avec éventuellement l'embarcadère et la route allant sur Conflans. »

Elisabeth DOUSSET : « Le pont de l'entrée d'Andrésy est une entrée de ville fabuleuse, il offre une vue sur l'entrée du port et une vue dynamique sur toute la Confluence. »

M. MAINE, un batelier : « Je propose à ceux qui seraient éventuellement intéressés en bordure de Seine et de l'Oise des conteneurs aménageables comme aux Pays Bas. Près de Triel, un dépôt est aménagé. »

THEME 2 : DETENTE – LOISIRS - TOURISME

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « Si le territoire et le port sont accueillants pour les habitants du territoire, ce sera un territoire vivant, de qualité et donc il sera attractif.

- **Retrouver la vocation festive du fleuve**

Il reste encore présent chez les habitants du territoire de la Confluence un imaginaire des usages passés festifs et de détente liés au fleuve et à ses berges. Une demande collective porte sur la récréation de guinguettes et pour accueillir un lieu de fête en bord de la Seine, loin des secteurs habités, en somme un lieu vivant au bord de l'eau associé au port avec un accès direct par le fleuve. »

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Favoriser la restauration et donc le tourisme (activité économique du territoire). »

« Faire un évènement fluvial (extension du Pardon de la batellerie jusqu'au Pointil), fête du fleuve pour recréer une identité entre le territoire et le port. »

« Création de guinguettes, chevaux de bois, manèges, bars de la marine. »

« Créer des guinguettes, pourquoi pas éphémères et saisonnières. »

« Développer des lieux de culture alternative : lieux de vie, concerts, skate parcs, festivals, arts de la rue, graphs ... »

- **Loisirs et tourisme fluviaux**

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Il manque des activités nautiques grand public qui pourraient trouver place dans le bras secondaire d'Andrésy : canotage, régates, joutes... »

Renforcer les loisirs fluviaux sur le territoire. »

- **Loisirs et tourisme sur les berges**

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Aménager les berges pour le tourisme et la détente avec des circuits de découverte. »

« On ne mélange pas la détente et l'attractivité. »

« Relancer l'activité sur les berges de l'Oise jusqu'à Pontoise. Tout est là : guinguettes, resto, "permis bateau, endroits pour passer, aménagement des berges refait, chemins de halage, bateaux maraichage, un parking submersible à imaginer. »

« Développer de nouvelles formes d'hébergement, par exemple des péniches gîtes. »

Echanges avec le public

Elisabeth DOUSSET : « Avez-vous pensé à l'éventualité du canal Seine-Nord-Europe, qui pourrait déboucher sur l'Oise ? »

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « Des participants en ont parlé, mais ce projet est indépendant du port. Il a soulevé des craintes sur une accélération du transport fluvial, nous avons choisi de ne pas en parler dans nos restitutions. »

Les gens se sont concentrés sur l'amélioration de leur espace de vie.

Hélène DUMONT, Yvelines Tourisme : « Un point sur cette rubrique loisirs et tourisme qu'il me paraît nécessaire d'aborder distinctement. Il est important de distinguer ce que l'on apportera à la population locale et aux populations touristiques. »

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « Cela diffère en termes de services mais pas en termes d'aménagement. »

Hélène DUMONT : « Le chemin de promenade est une vraie valeur ajoutée pour le résident, cela fait partie de son cadre de vie, de son environnement. Ce n'est pas un aménagement de berges qui fera venir le touriste mais des activités ou des hébergements atypiques. Il est important de distinguer ces offres. »

- **Loisirs « terrestres » de nature**

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « Il n'y a pas de contradiction entre le naturel, l'urbain et l'industriel qui cohabitent depuis au moins le 19^{ème} siècle. Conflans en est le meilleur exemple.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Faire vivre le territoire et l'animer, continuer les aménagements de circuits piétons et vélos. »

« Projets de parcs d'Achères : réfléchir à la plaine d'Achères dans son ensemble : espace naturel de détente et de loisirs qui pourrait compléter la base de loisirs de Neuville. »

« Créer une maison de la nature et de l'environnement commune au port et au parc d'Achères. »

« Créer un amphithéâtre de verdure dans le port comme à Barcelone. »

« Créer un parcours sportif dans le parc d'Achères, dans l'île du Devant de Conflans. »

« Créer des jardins familiaux dans le parc d'Achères, en bord de Seine dans le port. »

- **Un port accueillant et attractif**

La localisation du centre de vie n'est pas déterminée, 5 possibilités ont été envisagées, et celle qui retient le plus l'attention est la localisation en bord de Seine sur le domaine de VNF. Certains participants aimeraient deux centres de vie dans le port : un centre de vie fluvial et un centre de vie en lien avec la nature et notamment le projet de parc d'Achères.»

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Aménager les chemins sur les berges et un espace de vie au démarrage du chantier (Maison du chantier) pour suivre l'évolution du chantier et s'habituer à la présence du port ; créer des belvédères pour regarder l'exploitation, la darse, les matériaux, le chantier. »

« Prévoir deux lieux de vie : l'un en bord de Seine qui accueillerait des lieux animés et l'autre à l'intérieur, à l'emplacement prévu au bord de la darse ouvert sur les parcs. »

« Un centre de vie pour tous, pour les enfants (parcs d'éveil et de loisirs), pour les habitants (un lieu de rencontres convivial). Il y a des propositions d'animations pour les retraités et les enfants en semaine, le week-end pour les touristes et ceux qui travaillent. »

« Le centre de vie doit être en lien avec le barrage-écluse : le mettre à l'emplacement de VNF qu'il faudrait déplacer à l'emplacement prévu pour le lieu de vie »

« La darse du port est trop petite pour voir l'activité du port, comme à Gennevilliers. »

« Renforcer le tourisme industriel : port, barrage-écluse, SIAAP, donc une passerelle ou un belvédère pour voir le port et la plaine de haut. »

« Installer une maison du tourisme sur les quais du nouveau port avec une vente éventuelle de produits made in France. »

Echanges avec le public

Une intervenante : « On avait émis l'idée de créer des aires pour les camping-cars, c'est une proposition d'attractivité du tourisme dont toute la Confluence bénéficierait. »

Marc HONORE, Maire d'Achères : « Nous réfléchissons largement à l'aménagement de la plaine d'Achères, notamment du parc resté relativement sauvage. Nous voulons conserver l'esprit du centre équestre et la réserve faune/flore des étangs. Nous voulons ouvrir ce parc notamment aux Achérois, sans forcément trop le restructurer, en conservant cette partie nature. De l'autre côté, on a cette culture céréalière. Avec une association achéroise, nous avons réfléchi à des jardins partagés hors sol, la plaine d'Achères étant composée de terre polluée. Un projet sur ce système de plantation est développé en Normandie avec l'INRA.

La traversée du CD 30 pour relier Achères et sa plaine reste toujours une problématique. Tout ce qui ne concerne pas le Port est en zone rouge PPRI avec des contraintes de construction non négligeables. »

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « Les gens parlent d'Achères comme étant la campagne et c'est ce qu'il faut mettre en valeur : les cultures hors sol, le côté sauvage et l'espace. Cette demande et ce vrai plaisir peuvent trouver leur place dans cet environnement. »

Marc HONORE : « Le PPRI nous a imposé de nombreuses contraintes mais il nous a aussi permis de pouvoir conserver cette plaine et de l'aménager. Il est important de donner un poumon vert aux Achérois. »

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « C'est un intérêt supra communal. Dans la recherche de liens, qu'est-ce que l'Oise apporte à la Seine ? Qu'est-ce qu'Achères apporte à la Confluence ? Cela n'a pas de prix, cela n'apparaît nulle part ailleurs. »

Mme GILLET, Achères : « Pour l'animation du lieu de vie notamment en semaine, il a été proposé de faire une exposition permanente sur l'histoire de cette confluence, la plaine d'Achères, le touage, ce qui pourrait aussi amener des touristes. »

Nous avons aussi abordé la signalisation de l'entrée du port : un belvédère avec un phare, un hall, une terrasse permettant d'avoir une vue sur toute la Confluence et sur la forêt de Saint-Germain. »

Marc HONORE : « Parmi l'intérêt touristique du lieu, il y a aussi l'ancienne bourse d'affrètement. Il faudrait mettre en place des cycles de conférence d'urbanisme sur le centre de vie, voire des salles de formation sous couvert de la Chambre de Commerce et du bâtiment. »

Une intervenante : « Le terme touriste ne cible pas que les étrangers ou les provinciaux, mais d'abord les Franciliens. Par exemple, ceux qui viennent en forêt de Saint-Germain pourraient venir jusqu'à ce centre de vie. »

Hélène DUMONT, Yvelines Tourisme : « L'étude de la clientèle touristique de loisirs sur les Yvelines est composée en grande partie de visiteurs franciliens, en l'occurrence des parisiens et des alto-séquanais. La notion de visiteurs touristiques induit une nuitée et là on est sur des excursionnistes avec des visites à la journée ».

Marc HONORE : « Les grands spectacles sur la grande scène de la Confluence, en lien avec l'amphithéâtre permettant d'avoir des spectateurs. On peut imaginer des régates, des water-musiques, des feux d'artifice musicaux et de nombreuses choses sur cette confluence liées avec la fête de batellerie, le Pardon de la batellerie, etc. »

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « Les participants aux croisières, venant d'horizons différents, ont découvert des choses qu'ils ne connaissaient pas. L'intérêt prononcé du territoire a été fortement souligné. Peut-être sera-t-il nécessaire de promouvoir toute cette matière historique liée au fleuve et aux usages, liée à la vie quotidienne des habitants et des anciens bateliers, ce patrimoine est d'une grande richesse dont il faut tirer parti. »

Armène NICAUD, office du tourisme de Conflans : « Le tourisme n'a pas été beaucoup développé, notamment les croisières. Il faut être vigilant à l'utilisation de l'embarcadère prévu dans le port car il serait utilisé par les bateaux-hôtels qui se développent de plus en plus sur la Seine comme escales techniques, ce qui générerait plus de trafics de bus au lieu d'utiliser cette escale pour découvrir le port et l'attrait touristique de son environnement. »

THEME 3 : PAYSAGE – ENVIRONNEMENT – BIODIVERSITE

Odile DROUILLY : « En demandant ce qui caractérisait l'intérêt de cet endroit et l'attractivité de ce territoire, il en est ressorti la géographie physique (fleuve, méandre, confluence, îles, étangs, plaine, butte de l'Hautil), la beauté des paysages, l'ouverture sur l'horizon, l'eau et le ciel, le fait d'avoir des points de vue proches et lointains, l'importance de la forêt à laquelle est adossée Achères et la richesse de la faune et de la flore.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« La plaine est actuellement une respiration hors la ville, une transition bienvenue vers la campagne. Elle est belle, sauvage, naturelle, dépaysante, habitée par des chevaux. Elle nous fait découvrir des paysages variés : un étang, des zones humides, un magnifique panorama sur les pentes abruptes et boisées de l'Hautil, une vue au loin sur la forêt de Saint-Germain, la ville d'Achères, les pyramides de sable/granulats et un peu plus loin la Seine, l'île Nancy, Andrésy, la confluence Seine et Oise. »

La description du paysage est très complète et très présente dans l'ensemble des remarques.

Le fleuve est perçu le plus souvent comme faisant le lien, un fleuve habité et vivant. Ce doit être un espace partagé et un lieu de vie pour tous.

La caractéristique du méandre a plusieurs fois été nommée, c'est l'un des méandres de la Seine les plus prononcés dans le parcours du bassin parisien. D'une courbe à l'autre de ce méandre, il y a peu de distance et c'est peut-être à valoriser.

Les îles anciennes ou actuelles constituent vraiment un atout en termes de nature et de biodiversité, justement car elles sont peu fréquentées et donc recolonisées naturellement par des espèces végétales et animales que l'on ne trouve peut-être pas de l'autre côté des rives.

Les étangs sont très différents (étang du Corra, étang des Fonceaux); ce dernier offre notamment une promenade très agréable.

La butte de l'Hautil est également un élément majeur du panorama de la Confluence.

On a également évoqué les ambiances du fleuve et en particulier sa ressemblance avec la baie de Somme en raison de la richesse en avifaune. Cette diversité contraste parfois avec l'aspect plus urbain de Conflans.

L'eau est considérée comme un élément poétique.

Le grand paysage et ses perspectives : la Confluence est un endroit d'où l'on peut découvrir des grands paysages, fait rare en Ile-de-France. Lors de la promenade nocturne, on s'est aperçu que l'on pouvait voir jusqu'en Seine-Saint-Denis d'un côté et jusqu'à Poissy de l'autre. On peut même apercevoir la Défense qui flotte au-dessus de la forêt de Saint-Germain. Un habitant a proposé d'étendre la forêt de Saint-Germain jusqu'à la Seine et de replanter les terrains d'épandage. »

Proposition 1 : Préserver les grandes perspectives

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Cet axe de l'Oise qui tombera sur l'entreprise Le Foll à la pointe du port doit être travaillé. Cette perspective doit être prise en considération. »

« Préserver les perspectives monumentales depuis ou vers la Tour Montjoie. »

« Garder ce paysage ouvert, c'est ce qui fait la singularité et la beauté de ce site. »

« Le rideau végétal doit conserver des ouvertures toujours pour préserver cette perspective. »

Cette notion de perspective est très souvent revenue dans les paroles d'habitants.

« Du centre de la plaine, très belle perspective sur les coteaux abrupts de l'Hautil qui dominant la vallée de la Seine. »

Lors de la promenade du 26 mars, on a pu admirer la vue de la butte de l'Hautil qui plonge dans l'eau.

Proposition 2 : mettre en scène des points de vue, créer une « chaîne de belvédères » et offrir plusieurs occasions aux habitants de voir les choses de haut

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Préserver les vues et organiser des belvédères. »

« Donner à lire le paysage environnant. »

« Créer un belvédère à l'entrée de la darse. »

« Donner à voir le port en train de se construire. »

Certains habitants pensent qu'il ne sera peut-être pas facile de circuler dans ce port qui reste une activité industrielle. Le donner à voir peut-être un spectacle intéressant pour les habitants.

Paroles d'habitants

« Aménager des belvédères, des observatoires, des points hauts. »

« Offrir aux visiteurs un panorama du haut du dernier « donjon » civil rénové (barrage). »

« Peut-être un belvédère au bord de l'étang. »

« Chaîne des belvédères. Sur le coteau en fonction de la position sur le versant on dispose de différents points de vue spécifiques. »

On a pu constater lors de la balade nocturne que ce n'est pas forcément du point culminant qu'on a la plus belle vue et qu'il y a plein d'autres points de vue sur cet endroit à préserver et à valoriser.

Paroles d'habitants

« On pourrait mettre en scène ces points de vue, créer des belvédères et un téléphérique qui les relie. Comme « une chaîne des belvédères ». Les belles maisons situées sur les coteaux à Chanteloup-les-Vignes sont une référence de mise en scène des points de vue. »

« Mise en place de télécabines pour avoir une vision d'ensemble du paysage. »

Cet équipement devrait être installé entre le haut de l'Hautil et Andrésey ou l'île.

A titre informatif, on a préparé une carte avec différents belvédères. L'entrée du port doit être très qualitative.

Proposition 3 : aménagement des berges (ambiance paysagère)

On revient à l'aménagement des berges propices à la promenade (piétons, vélos) et en même temps à l'aspect paysager du lieu et aux attentes écologiques des habitants.

Ils ont plutôt exprimé un besoin d'aménagement simple, rustique, naturel plutôt éloigné des quais et des milieux urbains. une importance de restaurer les berges en tant que milieu écologique particulièrement riche à préserver. Actuellement, des tronçons de berges sont dans un état assez pauvre et peu propice au développement d'espèces animales et végétales.

Préserver et développer les continuités écologiques, ce qui fait partie d'objectifs régionaux et locaux, il est très important qu'il n'y ait pas de coupure dans les continuités (continuité de l'eau, continuité de circulation et des bandes vertes le long des berges) pour le déplacement de la faune et de la flore.

Il a été évoqué la nécessité de développer des supports pédagogiques pour familiariser les gens à la connaissance de la faune et de la flore.

Créer des observatoires de la faune, notamment des oiseaux à l'instar de la baie de la Somme. Chacun a pu prendre connaissance du nombre important de protections déjà existantes sur ces espaces (Znieff, Zico ..) qui reconnaissent l'intérêt de ces espaces naturels.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Aménager les berges et les promenades des berges dès le début des travaux. »

« Renforcer la vie végétale, animale et humaine, élargir la bande verte qui pourrait accueillir des jardins ouvriers. »

« Conserver l'esprit campagne, naturel du parc d'Achères et du Port mais pas de mobilier urbain trop urbain, pas de ligne trop droite. Marier l'aspect campagne et artistique. »

« C'est une plaine humide, inondable. C'est une occasion de permettre au public d'apprendre que les zones humides ont une importance majeure dans la biodiversité. Les sols, prairies devraient être préservés en l'état. Si besoin, prévoir un cheminement sur sentiers en bois au-dessus des parties humides. Conserver les roselières. Prévoir des postes d'observation : pour les oiseaux, les insectes ... et des panneaux pédagogiques pour expliquer. »

Développer les zones humides comme à Maurecourt.

Lors de la croisière on a pu observer du fleuve les aménagements et les réaménagements écologiques des berges, effectués à Maurecourt. Cette renaturation apporte de nombreuses richesses au moins en termes faunistiques et floristiques.

Proposition 4 : aménagement des berges (écosystème)

La faune est riche, il y a des passages de migrateurs et cela constitue un attrait particulier de ce fleuve. L'accent a été mis sur les aménagements de berge faits entre Pontoise et Neuville qui permettent de se promener tout en observant la faune et la flore de ce lieu.

Quelqu'un a suggéré d'implanter des espèces végétales retombantes qui masqueraient les palplanches.

Il faut absolument protéger les petits îlots (traces de l'ancien barrage) qui constituent un espace privilégié pour les oiseaux (cormorans, cygnes, oies Bernache). Un habitant a signalé qu'à certaines saisons, il y avait des martin-pêcheurs.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Valoriser le naturel, éviter d'être défiguré par un nouvel usage, de construire une combinaison du naturel et du très urbanisé, en s'appuyant sur l'exemple de Nantes Saint-Nazaire ».

« Promenades permettant d'apprendre à regarder et de connaître la faune et la flore et de la respecter. »

Proposition 5 : paysage nocturne

Lors de la promenade nocturne, il a beaucoup été question de la mise en lumière du port. Les avis étaient partagés mais une notion l'a emporté : l'intérêt d'avoir une mise en lumière qualitative, discrète, artistique ou subtile pouvant varier dans le temps.

Pour certains, la lumière nocturne pourrait constituer un spectacle attractif et donner envie d'y aller.

Quelqu'un a suggéré de créer un phare en entrée de la darse.

A plusieurs reprises, il a été répété « pas de lumière orange. »

Quelqu'un a évoqué une mise en scène depuis le RER A. En tant que voyageur dans le train, on a une autre lecture du paysage. Il peut être intéressant de travailler la lumière depuis les modes de transport.

Il a été suggéré d'organiser des spectacles son et lumière avec des artistes qui se produisent sur l'eau, d'éclairer le barrage en laissant le port dans l'ombre.

Le port doit-il être forcément éclairé de jour comme de nuit ? Certains pensent que ce n'est pas forcément utile. Les éclairages pourraient se déclencher grâce à des détecteurs de présence et la gestion de l'intensité lumineuse pourrait varier au cours de la nuit.

Proposition 6 : les paysages bâtis

Une interrogation portait sur la coexistence entre le patrimoine existant et le patrimoine bâti. A plusieurs reprises, il a été exprimé une exigence de qualité architecturale forte pour les futurs bâtiments du port avec une intégration paysagère et éventuellement une végétalisation de ce futur bâti. Peut-être s'agira-t-il d'une reconversion du bâti patrimonial à réaffecter vers de nouveaux usages (Maison du port, Maison du projet) ou bien d'une mise en valeur des ouvrages existants (ponts, passerelles, barrage, écluse).

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Les participants souhaitent une « architecture pensée », soignée jusque dans sa cinquième façade, visible depuis les hauteurs de la rive opposée. »

« Le territoire de la Confluence devrait se distinguer par des architectures de grande qualité, des repères identifiables de loin qui marqueraient les coteaux et qui offriraient des points de vue. »

« Le patrimoine « technique » (barrage, écluse) constitue aussi un centre d'intérêt à valoriser pour les écoles et pour le tourisme industriel. »

« L'idée de décor de façade pourrait être reprise sur certains bâtiments nouveaux tel que celui de la station d'épuration de Neuville. »

« Intégrer les bâtiments dans le paysage, végétaliser peut-être les murs, les toitures. »

Proposition 7 : port caché – port signal

- Une forte exigence de qualité architecturale, paysagère, environnementale pour illustrer que ce territoire est dynamique, qu'il a beaucoup de ressources.
- Un projet en relation avec son territoire, ses habitants et intégré dans le paysage.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Un port visible : les ports sont preuves de richesse du territoire comme les ports de Rotterdam et du Havre. »

« Un port signal avec un élément repérage (phare ou autre chose), un éclairage adapté pour une visibilité nocturne. »

« Un port signal en veillant au respect du cadre et des sites. Faire un lien emblématique de la dynamique économique par le fleuve. »

« Un port signal avec tour et point d'observation en hauteur. »

« Avoir un objet afin que l'on sache, de près ou de loin, que le port est là. S'il n'y a pas de très grandes grues et de containers, un port visible avec des berges aménagées et accessibles aux promeneurs, vélos. »

Des avis ont été plus nuancés

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Un port signal certes mais un port industriel caché par une arborisation importante paysagère. »

« Oui au port, s'il est caché par des végétaux arborescents, des arbres, arbustes variés, avec des haies fleuries. »

« Rideaux de verdure au maximum. »

Un dernier avis

« Ni l'un ni l'autre : port vertueux qui se révélera à cette image en relation exemplaire avec le fleuve et le site, en apport de création, d'invention pour un développement radicalement respectueux. Si le port est quelconque et sale, il faut le cacher, le confiner. Si le port est intéressant et propre, il ne faut pas le cacher.

Cela explique bien la répartition des avis entre ceux qui veulent montrer le port et ceux qui veulent le cacher. Si l'on pense que le port peut être beau, on le peut montrer et il peut être un atout pour le territoire.

Proposition n°8 : éducation à l'environnement, diversité et richesse des milieux

Développer des actions de sensibilisation, des visites (y compris des visites conjointes du port dès le début des travaux avec éventuellement les écoles, les centres de loisirs) et des expositions.

Que ce territoire soit exemplaire au-delà du strict aspect environnemental d'un point de vue développement durable.

Installer une signalétique pédagogique, des observatoires faune-flore.

Création d'une ferme pédagogique dans la plaine.

Paroles des habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

Edifier une « Maison du fleuve, de la faune et de la flore » qui montrerait de manière didactique et ludique la vie des insectes, des oiseaux et de la flore.

Créer un écomusée ou un centre d'interprétation du patrimoine de ce territoire (patrimoine bâti, naturel, le fleuve en tant que système hydraulique, le patrimoine culturel et historique, tel que la batellerie).

Proposer une éducation au patrimoine, à partir de temps forts qu'ont connus ces territoires, comme le record de vitesse de La jamais contente, et à partir de bâtiments emblématiques.

Prévoir des postes d'observation, des panneaux pédagogiques.

Propositions sur la qualité de l'environnement (eau, air, pollution)

Quid des terres polluées dans les zones inondables ?

Comment contribuer à la qualité de l'eau de la Seine et de l'Oise ? Comment collecter et traiter les eaux usées des bateaux, notamment en cas de développement du trafic ? On ne peut imposer des exigences environnementales aux habitants et laisser des eaux usées des bateaux se déverser dans le fleuve. La collecte des eaux usées des bateaux se développe dans certains ports de plaisance.

Il faudrait prévoir des opérations de nettoyage des berges et de collectes de déchets. Les déchets, type sacs en plastique, franchissent les berges lisses en palplanche ou en béton mais restent lorsque les berges sont garnies de végétaux, type roselières.

Des demandes de plantation spécifique ont été formulées (aulne, saule) ainsi que la végétalisation des talus du RER.

Il faudrait développer d'autres milieux humides et ne pas accroître la pollution atmosphérique.

En conclusion, il faut devenir une exemplarité du point de vue développement durable.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Assurer l'habitabilité du territoire menacé par la pollution des terres qui a été masquée mais pas traitée, menacé par l'imperméabilisation de son sous-sol sur 10m de profondeur, imperméabilisation qui va bloquer le fonctionnement de la vallée et décupler l'impact des crues. »

« Réaliser de beaux bâtiments pour collecter les déchets, ramasser fréquemment les déchets flottants devant les bateaux. »

« Concernant le stationnement des péniches sur l'Oise : développer des services près de points d'accostage (y compris collecte des eaux usées des bateaux de passage et des bateaux-logements), alimentation en carburant, eau, électricité. »

« Faire de ce territoire, un lieu d'invention et de pédagogie s'agissant de la propreté : de la transformation, faire école, montrer comment on se préoccupe véritablement d'écologie, comment on dépollue, en faire un lieu exemplaire et de formation notamment en matière du traitement des matériaux. »

Echanges avec le public

Lionel FAVIER : « L'architecture industrielle a aussi sa qualité propre et il ne faut pas forcément la dissimuler. Le rideau d'arbres doit être en rapport avec l'archéologie naturelle du site, c'est-à-dire avec l'ancien bras de Seine. La berge de la rive gauche appartient à Andrésy parce que c'est une ancienne île. On doit reconnaître une île par la végétation, en créant peut-être une noue pour souligner dans le paysage ce qu'est l'archéologie naturelle

du site. La promenade du 26 mars a permis de découvrir la beauté exceptionnelle de cette zone inondable avec en face les coteaux de l'Hautil.

Il n'y a plus de zones inondables dans les Hauts-de-Seine car le Parc des Chantereines et les différentes îles ont été tellement remblayés qu'ils sont à plusieurs mètres au-dessus du lit du fleuve. L'une des rares zones conservées se trouve dans l'île de Puteaux : le parc Lebaudy qui donne une idée de ce qu'ont pu être les zones inondables. Même si une reconstitution de roselières a été faite dans le Parc du Chemin de l'île à Nanterre, il faut faire d'importants efforts pour se remémorer le paysage d'autrefois.

Les zones inondables ont leur charme propre. Là, on n'est pas obligé de les reconstituer puisqu'elles existent, donc essayons d'en tirer parti et de le mettre en valeur à partir de ce qu'il est. »

Une intervenante : « Plusieurs habitants ont effectivement souligné que l'aspect naturel du parc n'est peut-être pas suffisamment mis en valeur et que des aménagements de berges étaient fortement demandés. Cette zone d'expansion des crûes a aussi un rôle qui n'est pas anodin, notamment sur la biodiversité. »

Mme GILET : « Ce serait bien de prendre modèle sur la promenade le long des anciens chemins de halage passant derrière la ZAC Nanterre et reliant Rueil. »

Une intervenante : « Ce souhait exprimé au cours d'une table ronde a été noté dans les paroles d'habitants. »

Marc-Noël VANDAMME : « La vue de la voie ferrée est importante, même si elle est difficile à réaliser pour la promotion du port, car les transports en commun sont empruntés par quelques millions de personnes. Il faudrait inciter les usagers à venir découvrir le port.

Il faut préserver l'alignement de la vue du futur parc d'Achères du côté des étangs avec la future darse. »

Une intervenante : « La préservation d'un naturel existant ne coûte pas très cher. On a seulement évoqué la transformation de cet aménagement mais pas l'évolutivité de ces aménagements. Comment rester en harmonie avec l'exploitation du port ?

En zone inondable, des exigences de construction et d'autres contraintes sont imposées, elles peuvent être étendues à l'évolution des aménagements. »

Odile DROUILLY : « Un habitant a parlé de platelage pour circuler au-dessus des milieux humides. »

Elisabeth DOUSSET : « Que va devenir le port de Fin d'Oise ? Pourquoi est-il aussi peu entretenu ? Ce port devient dangereux, notamment la zone en palplanche qui n'a plus d'échelle pour remonter en cas de chute dans l'eau.

Quelle relation y aura-t-il entre le port actuel de Fin d'Oise et le futur port d'Achères ? »

Marc REIMBOLD : « Ce n'est pas l'objet de la réunion mais je vous remercie pour le signalement des échelles. Ports de Paris mène une politique sécuritaire sur l'entretien de ses échelles de quai. Il demeure vigilant, d'autant qu'en cas d'accident, sa responsabilité pénale

pourrait être engagée. Je note que le site dont vous parlez pour les échelles mal entretenues n'est pas propriété de Ports de Paris. Ports de Paris ne peut pas se prononcer pour les autres maîtres d'ouvrage qui ont aussi des échelles en bord de fleuve. En l'absence d'identification du gestionnaire, le signalement à la commune concernée est la meilleure solution.

Vous avez une vision un peu négative du port Fin d'Oise et nous pourrions y aller ensemble. Ports de Paris a investi en réhabilitation, les voiries ont été refaites, les entrées de port, les clôtures, la végétalisation. Ce port a bien évolué, notamment ces deux dernières années. »

THEME 4 : PATRIMOINE, CULTURE ET CREATION

Elisabeth Rojat-Lefebvre : « L'item d'un participant a été repris dans le titre de cette partie : « pour une confluence des arts interculturelle ».

Différents sujets ont été abordés :

Tout d'abord, la diversité et la richesse du patrimoine bâti de l'ensemble de la Confluence : le patrimoine ordinaire, les maisons de villégiature, les maisons de marinières, les maisons rurales, le patrimoine de la batellerie (la bourse d'affrètement), le patrimoine remarquable (églises, châteaux, musée de la batellerie) et l'architecture industrielle.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« En 1920, on a construit un beau bâtiment pour la station d'épuration pour montrer que cette activité était valorisée, puis on a continué. »

Le SIAAP organise des visites pour montrer son architecture industrielle et appelle le CAUE pour organiser des visites patrimoniales et architecturales. Ainsi on enregistre une évolution, un bâtiment que l'on cachait devient aujourd'hui un bâtiment montré, dont on est fier.

La diversité et la richesse du patrimoine naturel

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« La société des eaux de fin d'Oise capte les eaux de sources du massif de l'Hautil, point culminant des Yvelines, qu'elle achemine vers des réserves derrière ses bâtiments, nous buvons une eau de source. »

Des participants ont proposé que ce bâtiment soit mis en valeur grâce à un panneau explicatif sur son architecture et son usage.

La diversité et la richesse des ouvrages techniques liés à la batellerie : le barrage, les écluses, le musée de la batellerie, le Pointil, la digue contre les inondations, **les ouvrages de mémoire** : monument aux morts du Pointil, les vestiges du touage et de l'ancienne écluse, les traces de l'épandage).

La richesse de la culture immatérielle : les événements comme la Fête du Pardon, la vie des bateliers.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Carrefour fluvial, lieu de croisement et de rencontres, lieu de passage incontournable des voies vers la mer, le nord et la capitale. »

C'est un patrimoine très important.

Un autre sujet abordé : **l'art dans la Confluence** (Ex : sculptures en l'île), son attractivité et les opportunités culturelles de la Confluence avec une offre très importante de cinéma et de théâtre, et des échanges intenses avec Cergy.

La Confluence, c'est la diversité et une forte attractivité.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« L'attractivité est un mélange de chaque élément : vie au bord de l'eau et sur l'eau, mélange de constructions (habitations, usines...), modulation du paysage pour les activités passées et d'avenir. »

« Nous sommes à la Confluence de territoires : richesse et diversité de ce territoire, contrastes entre Conflans, batellerie / Andrésy, villégiature / Achères, agricole et industriel. »

Chaque ville a ses qualités patrimoniales.

Propositions sorties de ces discussions :

Développer le sentiment d'appartenance de la population envers le fleuve.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer que l'on oubliait ce sentiment d'appartenance. Les bateliers ne transmettent plus leur savoir parce qu'ils n'en ont pas suffisamment l'occasion. L'histoire renouvelée de la batellerie sur l'Oise recrée un intérêt pour le fleuve, les bateaux-logements également.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Conflans-Sainte-Honorine est la capitale de la batellerie, il serait primordial d'en garder l'esprit : à savoir maintenir des anciennes péniches-logements tout en développant aussi l'intérêt patrimonial de Conflans pour le tourisme. Un juste équilibre est à trouver. »

« La mise en valeur de l'histoire liée au fleuve et en particulier à la batellerie est évoquée en premier lieu. »

« Expliquer le transport fluvial et la vie batelière : ce n'est plus fait. Les personnes de moins de 40-50 ans ne connaissent pas. »

Peut-être y aurait-il intérêt à développer quelque chose d'assez fort avec le Musée de la batellerie notamment.

Garder la mémoire du patrimoine et des différentes activités humaines qui s'y sont succédé.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Préserver les traces des activités passées, mise en valeur du patrimoine. »

« Prendre le temps de préserver les traces des activités passées, éviter de dégrader et de détruire. »

« Conserver la ferme du barrage et les maisons anciennes du SIAAP. »

« Revaloriser l'étang situé sur le territoire du projet de parc d'Achères. »

La ferme du barrage est intéressante du point de vue du patrimoine ordinaire mais aussi du patrimoine de la mémoire de l'épandage avec les fermes de la plaine. Il est intéressant de regarder ce que l'on peut en faire. La Fondation de France finance des œuvres artistiques mettant en synergie des habitants et des commanditaires publics.

Faire de ce territoire un lieu d'invention et de pédagogie

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Faire de ce territoire un lieu d'invention et de pédagogie d'un territoire propre. »

« Implanter un centre de formation à la navigation fluviale avec un bateau-école. »

« Créer des centres de formation autour des activités maritimes et fluviales. »

Il avait été évoqué l'idée de faire de la formation sur le BTP, tout cela peut trouver un sens.

Développer des actions éducatives et de découverte du patrimoine et des milieux naturels

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Mettre en place des activités complémentaires avec le Musée de la Batellerie et les voies navigables. »

« Proposer une éducation au patrimoine, à partir de temps forts qu'ont connu les territoires, (comme le record de vitesse de La jamais contente). Le patrimoine technique (barrage, écluse, entreprise) constitue un centre d'intérêt à valoriser. »

« Le patrimoine du barrage et de l'écluse d'Andrésy : il faudrait permettre au public d'approcher du lieu en toute sécurité. Des panneaux explicatifs pourraient être prévus. »

Proposer des éléments pédagogiques, comme dans le parc du Volcan d'Auvergne, comment regarder le paysage à travers des mires.

Créer des circuits de visite et des expositions sur le patrimoine et les activités industrielles et portuaires

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Des expositions sur la construction du port et ses activités à des fins pédagogiques. »

« Le long des pyramides de sable : c'est ici qu'il faudrait faire de la pédagogie. »

Il existe une très forte demande d'explication sur le fonctionnement des gravières, sur l'extraction et sur le port. On l'a bien vu lors de la visite de la plaine.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

Visites des entreprises.

Visites touristiques de la plaine, de l'histoire de la plaine, de l'histoire du barrage avec des points de vue.

Développer les manifestations artistiques à l'échelle de la Confluence et de l'axe Seine

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Promouvoir une Confluence des arts interculturelle qui accompagne la transformation du territoire et s'inscrit sur l'axe Seine. Un lieu de croisement composé d'équipements fixes de grande capacité et d'équipements éphémères et mobiles sur le fleuve (participant ainsi à la restauration des péniches). »

« La mise en place d'un parcours artistique et paysager pérenne (cf. Felice Vanini à Saint Nazaire, Tadashi Kawamata à Nantes). »

« Etablissement d'un calendrier culturel sur le territoire : proposer des activités culturelles gratuites sur le cœur de vie (concerts, théâtre, danse,) les samedis soir en période estivale, l'accostage de bateaux prestigieux que l'on pourrait visiter, festival de cultures alternatives comme Rock en Seine. »

Créer les moyens d'accueillir des artistes pendant la fabrication du port

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Que le chantier et le port soient vecteurs de créativité. »

« Créer des résidences d'artistes pendant la fabrication du port : photographes, sculpteurs, écriture avec les habitants, cirque... Mettre des colorants écologiques et biodégradables sur les tas de sable pour suivre leur évolution. »

« Valoriser les matériaux déjà présents sur le site pour des créations artistiques pérennes ou temporaire et les bâtiments du site. »

« Il faut que ce soit un endroit de création, cluster, fab lab, un site où des gens peuvent se retrouver, un endroit participatif avec des expositions. »

Construire une architecture exigeante et de grande qualité

Parole d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Les participants souhaitent une « architecture pensée » du port, soignée jusque dans sa cinquième façade. Il faudrait « jardiner le port », l'éclairer, en aucun cas le cacher. »

« Le territoire de la Confluence devrait se distinguer par des architectures de grande qualité, des repères identifiables de loin. »

« Valoriser le matériau local dans les constructions. »

« Des bâtiments habillés. »

« On peut toujours élever à l'entrée de la darse une « mini tour Montjoie » qui ferait le pendant de la vraie, celle de Conflans, avec des oriflammes au sommet style « roman 12ème siècle. »

Faire de la Maison du projet un lieu vivant, créatif, ouvert à tous

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Une maison de « l'histoire ancienne et future du site » ; une halte de témoignages : (écriture, photos... des informations sur le développement, l'histoire, le patrimoine) ouvertes aux habitants et aux jeunes... »

« Parler de l'histoire des îles, accompagner les gens tout au long du projet, puis la maison deviendrait une maison d'expositions. »

« Créer un local dans le port permettant des événements culturels, temporaires ou d'une journée, visites du site à programmer, cluster, fab lab, où des gens peuvent se retrouver, endroit participatif.»

Ce sont des extraits qui ont été cités parmi la foison de propositions. De nombreuses propositions d'utilisation du barrage ont aussi été faites. »

Echanges avec le public

Marc HONORE : « Dans le cadre de la Journée du patrimoine qui sera consacrée à l'urbanisme à Achères, on essaiera d'ouvrir le site avec GSM. On l'avait fait pour le chantier naval l'année dernière, cette opération avait rencontré un franc succès. Cela peut contribuer à prendre en compte le territoire. »

Une intervenante : « Il faut vraiment faire participer les scolaires de la Confluence à la construction du port, en leur rappelant son historique, son utilité. Cette opération serait facilitée s'il y avait un passage entre les rives. »

THEME 5 : UNE CONFLUENCE DE PERSONNES, UNE CONFLUENCE AU QUOTIDIEN

Pascale CZOBOR chargée de mission au CAUE 78 : « Cette concertation a permis de constater qu'il fallait compléter les thématiques par celle de l'Homme, des personnes qui créent la vie et qui font vivre cette vie sur le territoire.

Sujets abordés

- Un fleuve habité.
- Des usagers particuliers : les bateliers avec des coutumes et une histoire particulière.
- Une forte entraide sociale, des gens qui habitent un quartier Fin d'Oise « populaire et pas bobo ».
- Des équipements à vocation sociale et culturelle.
- Un besoin de compréhension de l'hydrologie du fleuve, la navigation et l'écologie selon les saisons, l'excavation, la vie du sol et du sous-sol, la biodiversité des berges.
- Apprendre aux enfants pour qu'ils transmettent aussi.
- Le plaisir de la lenteur de l'eau, le paysage lent de l'eau liés à la contemplation des bateaux.

Propositions

Penser une Confluence du quotidien, fluide grâce à une continuité des parcours. Raisonner le cadre de vie en intelligence avec le site : implanter un service de bateau-bus.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

Réfléchir à la cohérence des usages.

Développer des projets pour, par, et avec les enfants et les jeunes, en travaillant en lien avec les écoles et les collègues.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« Aménager des péniches pour les jeunes. »

Raisonner le port avec les projets des villes.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

« A Achères, il faudrait intégrer la vie du port à la vie de la ville. »

Le projet d'Achères devrait **changer la vie des Achérois**, traditionnellement tournés vers la forêt, s'ils se rapprochent du fleuve. Comment les habitants auront-ils envie de rejoindre la

Seine, de parcourir ce territoire maillant, de longer ou d'emprunter cette route du barrage qui aura différentes ambiances et donnera l'envie ou non d'aller jusqu'à la Seine ?

Alterner l'industriel, le patrimoine, le végétal pour faire accepter à chacun ce par quoi il n'est pas attiré.

Ce territoire fait sens car son histoire correspond à une alternance réussie de différentes choses, les gens aimeraient que les choses continuent à bien se marier. **Le paysage** était un point sensible qui **demandera une grande qualité de traitement.**

Réaliser un inventaire des usagers du fleuve.

Planter des restaurants pour favoriser les rencontres et valoriser les produits locaux

Conserver à la plaine d'Achères son rôle de transition vers la campagne.

Aménager le port promenade, donner vie aux lieux qui seront les premiers pratiqués, avoir envie de comprendre ce qui se passe en termes de chantier et de calendrier.

Permettre aux habitants d'approprier le port en aménageant très tôt la Maison du projet, où l'on peut comprendre le lien entre travail et loisirs.

Expliciter le sens du port.

Paroles d'habitants (verbatim choisis par les CAUE/SMSO et mis en valeur en séance de restitution le 2 avril)

Le port n'a pas forcément à être caché, s'il est réussi architecturalement, esthétiquement et s'il fait sens.

Les gens s'interrogent sur la **relation entre les deux ports (PSMO/ Port de Conflans)**

Donner un nom au port, car PSMO : pas fun du tout !

Toute proposition est bienvenue.

Marc REIMBOLD : « Le sujet sur le nom sera ouvert dès que nous aurons les autorisations de travaux. Pour l'instant, nous continuons notre dossier avec le nom administratif du débat public. »

Conclusion

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE : « Nous avons trouvé passionnant de travailler avec toutes les personnes que nous avons rencontrées venues d'horizons géographiques très différents mais aussi avec des points de vue et des histoires à partager. Nous avons effectué un travail collectif très dense entre les 2 CAUE et le SMSO car en un mois, nous avons organisé 8 manifestations. La population s'est aussi montrée très demandeuse et a produit près de 900 contributions écrites.

Nous remercions Ports de Paris de nous avoir associés à ce travail et nous espérons que tous les acteurs de cette concertation acceptent que l'on puisse continuer à travailler sur ce sujet, d'autant que nous avons senti une émulation et une envie du territoire. Une confiance s'est établie, il s'agit de la faire fructifier. »

Chantal AUSSEUR-DOLLEANS : « Nous vous suggérons de remplir le petit questionnaire « A chacun sa Confluence » sur cette concertation. »

Marc REIMBOLD : « Je tiens particulièrement à remercier le travail des CAUE et du SMSO, ils nous ont produit en un mois une très belle prestation, et en même temps celle-ci met la barre très haute pour Ports de Paris et pour le territoire de la Confluence.

J'ai noté avec satisfaction la perception plutôt positive pour l'équipement portuaire, qui pourrait offrir des apports complémentaires en termes d'attractivité pour la Confluence.

Il est ressorti de tous les points positifs de la Confluence que des **liaisons doivent être trouvées** non seulement au travers du fleuve mais aussi pour **rejoindre les coteaux** par des **belvédères, la forêt de Saint-Germain**. Il s'agit de **liaisons douces d'une accessibilité différente en fonction des distances, mais je note aussi la demande avec une première approche en véhicules**.

De nombreuses propositions concernaient **l'emprise portuaire**, et ce dans la durée, certaines concernaient des **animations éphémères** dès le début du chantier. C'est un point auquel nous devons réfléchir.

D'autres propositions sont en relation avec **un port mature**, lui-même étant un centre d'activités portuaires que l'on pourra visiter avec **l'attractivité d'un tourisme industriel**.

Je tiens encore une fois à remercier les CAUE et le SMSO pour tout le matériel qui a pu être collecté à cette occasion et dont nous ferons le meilleur usage. Lors de notre atelier sur le port et sur le plan-guide, nous avons déjà récolté un certain nombre de contributions. Nous avons souhaité que ces événements se tiennent dans un laps de temps restreint pour nous permettre d'intégrer l'ensemble de ces réflexions à notre atelier du 12 mai qui abordera les solutions d'aménagement. Ce sera aussi l'occasion de transmettre la restitution aux autres maîtres d'ouvrage concernés, VNF étant ressorti à plusieurs reprises des préoccupations soulevées, ainsi que pour les liaisons douces, dont certaines peuvent être coûteuses. Les maîtres d'ouvrage potentiellement concernés par les liaisons douces doivent prendre connaissance de ces réflexions. On doit faire en sorte que ce centre d'attractivité de la Confluence puisse être un lieu d'excursion pour les Parisiens et les Franciliens et devenir un lieu de tourisme.

C'est le souhait de tous que ce territoire se développe.